

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt septembre, à 18H30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à l'espace Lamballe Terre & Mer, 41 rue Saint-Martin à Lamballe-Armor, sous la présidence de M. Philippe HERCOUËT, Maire de la commune de Lamballe-Armor.

*Date de l'envoi de la convocation : 14 septembre 2021.*

**PRESENTS :**

ARTHEMISE Fabienne, BENOIT Jean-François, BERNU Sylvain, BOUZID Nathalie, BREXEL Pierrick, BRIENS Pierrick, BURLOT David, CAURET Camille, de SALLIER DUPIN Stéphane, FORTIN Céline, GAUVRIT Thierry, GOASTER Samy, GOUEZIN Alain, GRIMAUT David, GUYMARD Jean-Luc, HERCOUET Philippe, JEGU Josianne, LE BOUCHER Colette, LE BOULANGER René, LE GUEN Nadège, LE MOIGNE Christine, LEVY Christelle, L'HEVEDER Jérôme, LINTANF Goulven, M'BAREK Sébastien, MEGRET Yves, MERIAN Caroline, PECHA Virginie, RICHEUX Laëtitia, ROYER Thierry, URVOY Laurence, VITEL Fabien

**ABSENTS :**

- GILLARD Nadine donne pouvoir à LE MOIGNE Christine,
- LAVENU DE NAVERAN Hélène donne pouvoir à LINTANF Goulven,
- LE MAUX Thierry.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Samy GOASTER

**Délibération n°2021-080**

Membres en exercice : 35 – Présents : 32 - Absents : 3 – Pouvoirs : 2

**AFFAIRES FONCIERES**

**PROJETS IMMOBILIERS BAILLEUR SOCIAL LA RANCE – PLAN LOCAL DE L'HABITAT**

La commune de Lamballe-Armor travaille avec le bailleur social LA RANCE sur deux projets immobiliers sociaux, dans le cadre du Plan Local de l'Habitat (PLH) 2020-2025 :

- Bourg de Planguenoual « Les Sansonnets » : Le projet prévisionnel consiste en la réalisation de 7 logements locatifs semi-collectifs conventionnés (4 T2 – 3 T3). La cession du lot au bailleur social pourra être envisagée courant du 1<sup>er</sup> semestre 2022.
- Lamballe – Centre « Les Rives du Gouessant » : Le projet en renouvellement urbain sur l'ex-site du garage Renault consiste en la réalisation de 31 logements locatifs conventionnés (14 T2 – 10 T3 – 7 T4) et 9 logements T4 en accession sociale. Le calendrier prévisionnel de ce projet prévoit la dépollution et la rétrocession globale des terrains par l'Etablissement Public Foncier de Bretagne (EPF) et l'aménagement des emprises par la commune durant le 1<sup>er</sup> semestre 2022. La cession du lot au bailleur social pourra être envisagée au second semestre 2022.

Il est proposé d'acter le principe de confier la réalisation des deux projets au bailleur social LA RANCE. Cette délibération de principe permettra au bailleur social de déposer parallèlement les permis de construire et les dossiers en programmation de financement auprès de la DDTM avant la date butoir d'Octobre.

Les délibérations définitives de cession des terrains dans les conditions stipulées par le PLH (cession à l'euro symbolique avec participation financière du bailleur social et Lamballe Terre & Mer à hauteur de 5 000 € par logement) seront proposées en Conseil municipal une fois les plans d'aménagements

définitifs et bornages approuvés, et, en plus pour ce qui est du site Renault, de la rétrocession des terrains par l'EPF.

**Après en avoir délibéré :**

Le Conseil municipal :

- APPROUVE la réalisation des projets de logements locatifs sociaux et logements en accession sociale dans le cadre du PLH 2020-2025, sur les emprises communales de Planguenoual, et les emprises en portage foncier EPF pour le compte de la commune sur le site de l'ex garage Renault,
- CONFIE la réalisation de ces projets au Bailleur Social LA RANCE et l'AUTORISE à effectuer les démarches nécessaires à cet effet,
- AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

**VOTE : Adopté à l'unanimité**

|                                    |                     |
|------------------------------------|---------------------|
| Certifié envoyé à la Préfecture le | <b>28 SEP. 2021</b> |
| Affiché le                         | <b>28 SEP. 2021</b> |

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR, LESDITS JOUR, MOIS ET AN.  
(suivent les signatures)

**POUR EXTRAIT CONFORME,**

A Lamballe-Armor, le **28 SEP. 2021**

Philippe HERCOUET  
Maire de Lamballe-Armor

